

SAINT-PANTALÉON de LARCHE



Tout d'une ville, la Nature en plus...



Flash-info

JANVIER 2023

Bulletin Municipal





SOMMAIRE

Édito	p. 3
Actualités.....	p. 4
Travaux.....	p. 8
Artisans et Commerçants	p. 9
Environnement	p. 15
Jeunesse.....	p. 16
Expression des Élus	p. 18
Vie Associative	p. 20
À savoir	p. 23
Un peu d'histoire	p. 26
Agenda.....	p. 27
Numéros utiles	p. 28



Coordonnées



Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE
Place Général Couloumy



Horaires Mairie Du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00



Mairie : **05 55 86 83 51**
Astreintes : **06 71 61 85 50**
Etat Civil - Recensement militaire - Élections :
05 55 86 16 20



E-mail : mairie.st.pantaleon@orange.fr



www.st-pantaleon-larche.correze.net



Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche

Saint-Pantaléon **Flash Info** - Janvier 2023

Mairie de Saint-Pantaléon de Larche

Place du Général Couloumy
19600 SAINT-PANTALEON DE LARCHE
Tél. : **05 55 86 83 51**

Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr

N° SIREN : 211 922 901

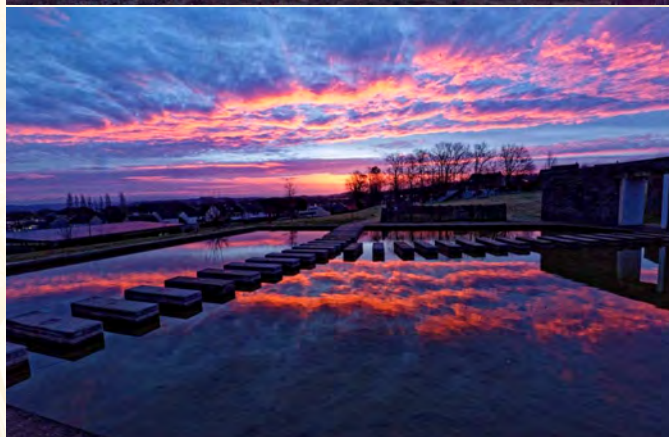
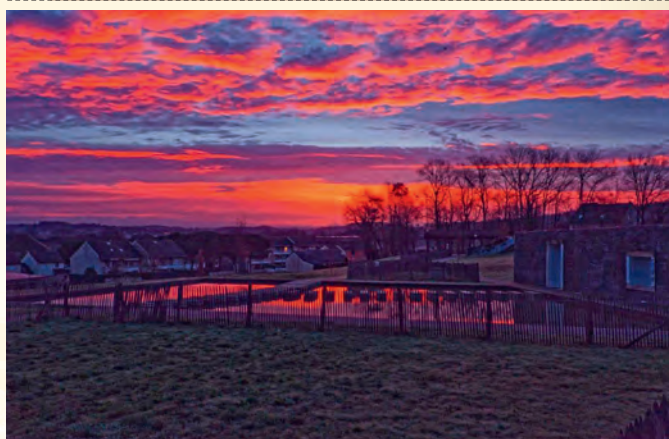
Directrice de la publication : Mme Anne-Marie OUMEDJKANE

Maugein imprimeurs - B 825 680 119

adhérent **IMPRIM'VERT®**
RN89 - 38 avenue Marie et Pierre Curie
19360 Malemort
Dépôt légal du 5 décembre 2003
à L.N.P.I PARIS



PARC DE LESTRADE



*Magnifiques photos du Parc de Lestrade prises par Jean-Ducher.
Merci à lui de nous faire partager ces beaux clichés.*



**Chers concitoyens,
chers amis,**



Les années passent et les crises se succèdent.
Après deux années de contexte sanitaire très éprouvant,
la guerre s'installe en Europe provoquant une crise économique
jamais vue depuis plusieurs décennies.

L'inflation est au plus haut, portée par un coût de l'énergie qui peut être insupportable pour certaines entreprises. Dans ce contexte, la commune assume complètement ses responsabilités.

Notre CCAS connaît une augmentation très sensible des sollicitations. Nous y répondons sur la base des enquêtes sociales de nos deux assistantes sociales de secteur. La commune maintient ses investissements, parce qu'en tant que donneur d'ordre, nous jouons un rôle économique. En 2022, nous avons investi 400 000 euros de plus qu'en 2021, soit +32%.

En 2023, nous accélérons encore avec un programme exceptionnel qui portera la section d'investissement à 3,6 millions d'euros en particulier pour la restructuration de l'école du bourg. C'est un dossier majeur pour mettre aux meilleures normes thermiques un ensemble de plus de 2 000 m² et offrir les meilleures conditions d'éducation à nos enfants. Nous développons de nouveaux services après l'installation d'un nouveau serveur virtuel, les familles profiteront d'un portail internet pour inscrire en quelques clics leurs enfants en garderie ou au restaurant scolaire.

Pour tout cela et bien d'autres choses, nous rompons avec notre politique financière en faisant appel à l'emprunt de façon substantielle mais sans toucher à la fiscalité des ménages. Nous savons déjà que du fait du retour de l'inflation, l'État augmentera la base fiscale de l'impôt foncier alors qu'en parallèle, il rabote notre compensation de la taxe d'habitation. Il n'était donc pas question pour nous de toucher aux taux de fiscalité.

Plus que jamais, la crise financière et climatique nous oblige tous, particuliers et collectivités à économiser l'énergie. La commune agit avec comme mesure la plus emblématique, la coupure nocturne de l'éclairage public.

Nous investissons en rénovant l'éclairage du gymnase par un système plus économe.

Il est de la responsabilité de chaque usager des bâtiments publics d'économiser l'énergie. Les clubs doivent être particulièrement vigilants notamment sur les éclairages sportifs. Vous êtes nombreux à avoir réagi en mairie sur ce sujet. Tous les clubs ont été sensibilisés aux éco gestes. Il faut donc que l'esprit de responsabilité se généralise.

Je ne souhaite pas mettre en œuvre de mesures coercitives comme cela a été fait sur d'autres communes, mais il faut que tout le monde sache que l'énergie dans les bâtiments communaux représente une dépense de 45 euros par habitant, en hausse de 40% cette année. Ce prélèvement sur les ressources communales, il nous appartient à tous de le juguler pour l'orienter sur des dépenses plus constructives nous permettant de mieux vivre ensemble.

A tous, je vous souhaite une très belle année 2023, qu'elle voit se réaliser vos projets. A toutes celles et ceux qui souffrent de la maladie, de l'isolement ou de difficultés, qu'ils sachent que toute l'équipe municipale est à leur écoute.

**Plus que jamais les valeurs
humaines de solidarité doivent prévaloir
dans un monde en mutation.**

Bien fidèlement à vous



Alain Lapacherie



Cérémonie de vœux aux personnalités et nouveaux arrivants, remise des médailles communales

Le 13 janvier dernier, Alain Lapacherie a accueilli le Préfet et les parlementaires pour la présentation des vœux. Cette cérémonie a été l'occasion pour le Maire de remercier l'ensemble des interlocuteurs institutionnels qui travaillent au quotidien aux côtés de la commune : les services de l'État, Frédérique Meunier et Claude Nougéin les parlementaires, Jean-Jacques Delpech et Sophie Chambon, les conseillers départementaux mais aussi les services de l'Agglo de Brive. Alain Lapacherie a aussi salué d'une part, l'investissement de l'ensemble des chefs d'entreprise, qui malgré un contexte économique difficile, font progresser l'emploi et d'autre part, les associations communales qui animent la vie communale malgré une baisse du nombre de bénévoles.



Pour la première fois, les nouveaux arrivants ont été associés à cette cérémonie. C'est ainsi qu'une trentaine de familles ont ainsi pu constater le dynamisme de la commune ainsi que la qualité des relations humaines développées à Saint-Pantaléon-de-Larche.

Le Maire a ainsi rappelé les efforts faits depuis plusieurs années par la commune pour maintenir un taux d'investissement particulièrement élevé, dans un contexte de raréfaction des deniers publics, notamment avec le projet de restructuration de l'école du bourg qui offrira, dès 2024, aux enfants et enseignants, des conditions d'accueil et de travail exceptionnelles. Par ailleurs, d'ici quelques semaines, la commune mettra à disposition des familles un portail famille qui permettra à chacun, en quelques

clics, d'inscrire ses enfants au restaurant scolaire et à la garderie. La commune continue sa modernisation avec la mise en œuvre d'un serveur virtuel.

Parallèlement à tous ces investissements qu'ils soient thermiques, informatiques, routiers ou environnementaux avec le futur programme d'aménagement du bourg du centre-bourg, la commune a honoré deux personnes pour leur investissement quotidien au services des autres, en remettant la médaille communale.

“ C'est ainsi que Christian Ceyrat a reçu la médaille communale échelon Or pour l'ensemble de sa carrière et tant qu'enseignant et directeur de l'école de Bernou durant 28 ans. Patrick Chaminant a reçu la médaille communale échelon Argent pour son activité bénévole particulièrement remarquable, notamment au sein du comité des fêtes avec 45 années de présence sans faille. ”





Commémoration du 11 Novembre 1918

une nouvelle plaque au monument aux morts :

**SOUVENIRS
FRANÇAIS
GUERRE 1870**



Pose de première pierre Lotissement Balcons d'Aquitaine

Jeudi 10 novembre 2022, sur le site des Hauts de Lestrade, dans un quartier résidentiel tout proche de la zone commerciale du Mazaud, Noalis et la Ville ont posé la première pierre du lotissement « Les Balcons d'Aquitaine ». Il s'agit d'une offre de logements de qualité alliant location et accession à la propriété dans un cadre de vie agréable qui comportera :

- 50 logements locatifs sociaux dont : 25 appartements du type 2 au type 3 sur la partie basse, répartis en 4 petits îlots, 25 maisons individuelles du type 3 au type 4 sur la partie haute du lotissement.

- Et 23 lots à bâtir avec des surfaces comprises entre 350 et 765 m².

Le chantier a démarré en juin dernier pour une livraison programmée fin 2024, avec pour but de faciliter l'accès au logement aux salariés des entreprises locales et favoriser l'emploi.

Cet événement s'est déroulé en présence de :

Jean-Luc LEYDIER DELAVALLADE, Président du Conseil d'Administration de NOALIS, Alain LAPACHERIE, Maire de St-Pantaléon-de-Larche, Christian PRADAYROL, Vice-président de l'Agglomération de Brive, Jean-Jacques DELPECH, Conseiller Départemental du canton, Jean-Pierre SIRY, membre du Comité régional Action Logement Nouvelle-Aquitaine, Colette CACHEUX, Architecte, Florent Boyé Atelier Arquantes. Noalis remercie la Ville de Saint-Pantaléon-de-Larche pour la qualité de la collaboration de longue date et pour l'engagement financier face à l'enjeu du logement social dans le respect des équilibres des territoires. Noalis reste mobilisé et impliqué sur ses territoires pour participer à la vie économique locale.

**Ce projet est mené avec des entreprises 100% locales.
La réalisation a été confiée au cabinet d'architecte Nathalie Fayat de Brive.**



Premiers pavillons locatifs bientôt hors d'eau...

Alain Lapacherie a convié son équipe à une rencontre avec les services techniques municipaux. Il s'agissait en particulier, pour les nouveaux élus de mieux comprendre le fonctionnement de la collectivité et de reprendre contact de façon concrète et conviviale après la période de restrictions sanitaires.



Services Techniques

Visite des élus

La commune dispose d'une équipe technique de douze agents, dirigée par Stéphane Carpentier, Directeur des Services Techniques. C'est un effectif particulièrement contenu pour une collectivité vaste, disposant d'un réseau routier étoffé et de nombreux équipements publics.

L'équipe s'organise en trois cellules : voirie, espaces verts et bâtiments. Elle compte douze véhicules dont deux entièrement électriques, un poids lourd, un engin de travaux publics ainsi que trois tondeuses automotrices de grande capacité. Tous les autres besoins sont assurés par la location de matériel. Le matériel à main des espaces verts est stocké dans un local spécifique sécurisé. Tout l'entretien courant et la mécanique sont

réalisés en interne. Ce qui est un facteur d'économies et d'efficacité. Aujourd'hui, le site des services techniques est utilisé à pleine capacité. Il est nécessaire de faire appel à des stockages sur des locaux annexes (comme par exemple au stade). La plateforme pourrait connaître des améliorations, tant du côté du stockage de matériaux que des parkings automobiles permettant ainsi de mettre en place un nouveau plan de circulation.

Appel à l'éco responsabilité

pour les associations locales

Les associations communales appelées à un comportement plus éco responsable et à la sobriété énergétique.

“ Plus d'une quinzaine d'associations locales avaient répondu à l'invitation d'Alain Lapacherie, pour une réunion de sensibilisation aux comportements éco responsables. ”



Les agents du Sirtom ont présenté de façon ludique et didactique l'ensemble des consignes de tri et tous les services offerts en matière d'organisation de manifestation. Les prestations sont nombreuses et diversifiées comme la mise à disposition de gobelets réutilisables, de boîtes à frites ou de totem de tri.

L'enjeu doit être appréhendé par tous et les responsables associatifs ont un rôle moteur à jouer, selon le Maire. La commune va prendre toutes ses responsabilités avec par exemple, l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures. Elle va poursuivre ses investissements sur les infrastructures comme la restructuration de l'école qui fera de ce bâtiment un modèle en matière de gestion de l'énergie.

Le Maire s'est étonné que le parc des sports soit l'équipement communal qui génère le plus de déchets. Il a confirmé son appel à la sobriété énergétique et aux économies d'eau. A cet égard, la commission municipale en charge des associations va étudier un système de bonus / malus qui prendra en compte les comportements et les usages sur l'énergie et l'eau.

Les éclairages sportifs doivent aussi être utilisés à bon escient, les chauffages seront optimisés et avec la mise en place de la clôture périphérique du stade, les accès au stade seront fermés à partir de 23 h 00 sauf manifestations exceptionnelles.



Instance de Coordination pour l'Autonomie

Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche



Accueil du public :
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h



**154, allées des Tilleuls
Bâtiment F - Appartement N° 21
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche**



Nous contacter : **Nadine MARQUES** Coordinatrice

Tél. 05 55 87 81 79 ou 06 47 90 31 53
instancelarche@bbox.fr

L'Instance de Coordination pour l'Autonomie c'est :

Une association loi 1901 conventionnée par le Conseil Départemental au bénéfice des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap et leurs aidants.

Les missions de L'ICA :

- ★ ACCUEIL ET INFORMATION
- COORDINATION POUR LE MAINTIEN A DOMICILE DE LA PERSONNE ÂGÉE ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP
- ★ AIDE ADMINISTRATIVE
- VEILLE ET ALERTE
- ★ PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Nos services

Adhésion annuelle à l'ICA



PORTAGE DE REPAS

Les repas sont fabriqués à l'EHPAD d'Objat et servis en liaison froide. Pour plus d'informations vous pouvez contacter le service de portage de repas.

Référents : - Eric LENEVEU
- Marie-Rose FERNANDES

06.86.78.37.03

Pour les communes d'Estivals, Jugeals-Nazareth, Nespouls, Noailles et Turenne merci de contacter le CIAS de Meyssac

☎ 05.55.84.05.05



TRANSPORT A LA CARTE

Cela vous donne le droit à deux trajets aller-retour par mois et par personne avec notre partenaire

Taxi CAPRON : 06.03.28.66.40

Nos ateliers



ATELIER GYM DOUCE

L'atelier a lieu deux fois par semaine, il est ouvert aux personnes de plus de 60 ans. Cet atelier a un but préventif : vous aider à vous relever en cas de chute, préserver votre mobilité, renforcer, vos muscles...



L'ATELIER BIEN-ÊTRE

L'atelier est animé par VINCENT Virginie, esthéticienne de l'association "Rayon de Soleil". Une fois par mois elle vous relaxera et vous détendra grâce à des gommages, soins du visage, soins des mains...



L'ATELIER INFORMATIQUE

En partenariat avec la mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche il est possible de suivre des cours informatiques avec AUBAUX Vincent qui vous aidera dans vos besoins et demandes.



BAVARD'ÂGE

Afin de réduire l'isolement des personnes retraitées sur le canton de Saint-Pantaléon-de-Larche, il est créé un réseau de bénévoles. Ce sont des personnes formées, motivées et disponibles qui effectuent des visites au domicile des personnes isolées.



RESTRUCTURATION de l'école du bourg Livraison tranche 1

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a entrepris le chantier de rénovation de l'école du bourg. Les nouvelles classes élémentaires seront livrées aux équipes pédagogiques.

Travaux en images



La rue du champ du roc passe à 30 km/h

La rue du Champ du Roc est désormais limitée à 30Km/h. Après concertation avec les riverains, il apparaît en effet opportun d'adopter cette limitation, la rue étant relativement étroite et sinueuse. C'est donc, la totalité de l'itinéraire entre Brive et le giratoire du Roc via les rues de Feletz, Lestrade et Champ du Roc qui est mis à 30Km/h.

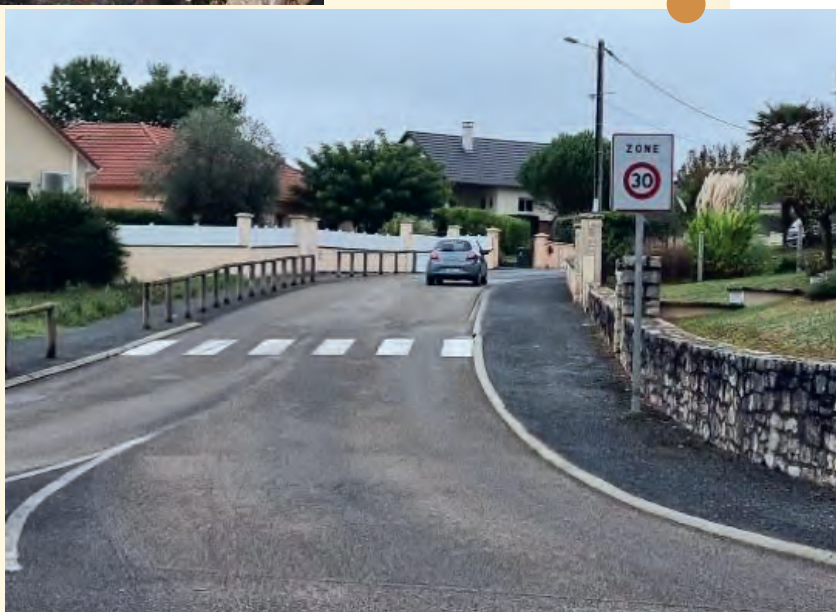
CIMETIERE

Goudronnage des deux allées principales, les autres allées étant végétalisées.

PROGRAMME TROTTOIRS Secteur de la Nadalie

Le programme trottoirs est cette année consacré au quartier de la Nadalie, plus exactement l'allée des biches. Compte tenu du caractère champêtre de ce secteur, les trottoirs seront traités d'une façon particulière avec de large partie toujours en gazon des entrées revêtues mais permettant un stationnement résidentiel confortable.

La Commune se met dans l'air du temps en limitant l'imperméabilisation.



TRAVAUX



LA COMMUNE SOUTIENT ses Artisans, Commerçants & Industries



AUX DELLYS DE MALIE

Fabrication et vente de couscous
DIFFÉRENTES FORMULES / AVEC OU SANS VIANDE

Tous les jeudis de 13 h à 19h30
Place Dr Blusson (salle des Fêtes)

Aux Dellys de Malie

06 24 36 55 95

MAISON ROBERT BACH

BOUCHERIE CHARCUTERIE SALAISONS

NOUVEAU RENDEZ-VOUS
Tous les mercredis matins
de 8 h à 12 h 30

Place docteur Blusson (salle des fêtes)

BLASON PRESTIGE
PORC DU LIMOUSIN

G. GÉNOIS

TRAITEUR | RÉCEPTION PRIVÉE ET AFFAIRES
Guillaume GÉNOIS & son équipe
Célébrer avec Goût...

05 55 24 69 03
genoisartisantraiteur@orange.fr

> Siège social | Laboratoire traiteur | Salle de réception à la location
ZA de Lescurade | 51, chemin du Cheyrou | 19600 Saint-Cernin-de-Larche
www.genois-artisantraiteur.fr

R'ELEC

06 76 74 47 93

Électricité Générale
Petit Travaux de Bricolage
Montage de Meubles

Dorian Revert
89, imp. du Pré Neuf
19600 St. Pantaléon de Larche
relec19@gmail.com

LAUVERGNAT

maçonnerie générale | neuf & rénovation

Marc LAUVERGNAT

06 26 46 26 07
05 55 22 37 41

Vermeil Haut - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche



Professionnels / Entreprises / Particuliers

Sébastien LAURENSOU

Agent général d'assurance
Mandataire exclusif
en opérations de banque

agence.laurensou@axa.fr



N° Orias 14 005 993

St Pantaléon-de-Larche (19)
49 avenue du Colombier
05 55 85 11 46

Terrasson (24)
20 place des Martyrs
05 53 50 04 19

**SARL COMPAGNONS
CARRELEURS ASSOCIÉS**

Maison fondée en 1976

Carrelage - Dallage - Béton ciré
Applicateur Larfarge



Dominique VARAILLAS
05 53 42 60 68

32, rue de la Vézère - 19600 St-Pantaléon-de-Larche
Tél. 05 55 86 83 60



**GAUTHIER
ALTI**

TRAITEMENT - PRÉSERVATION DE L'HABITAT

TRAITEMENT PRÉVENTIF & CURATIF DU BOIS
TRAITEMENT MÉRULES
ASSÈCHEMENT SOLS & MURS • NETTOYAGE DE TOITURES

VOTRE SPÉCIALISTE CORRÈZE ET LIMITROPHES

231E, avenue de la RN89 - ZI du Roc - 19600 ST-PANTALÉON-DE-LARCHÉ
Tél. 05 18 21 00 09 - 06 18 47 28 01

contact@gauthier-altis-traitemment.fr - www.gauthier-altis-traitemment.fr



**SAS
POUMEAU
Laurent**

Entretien parcs et jardins
Tonte - Taille de haies
Elageage - Débroussaillage

-50% Réduction ou crédit d'impôt

**Destruction de nids de frelons
et nids de guêpes**

Devis gratuit

Tél : 06.10.29.12.22

Tél : 05.55.74.16.12

laurent.poumeau@sfr.fr
Grange

19600 SAINT PANTALEON DE LARCHÉ

Siret : 845 021 252 - RCS BRIVE



LE BEAUREGARD

HÔTEL • BAR • RESTAURANT

Lundi
6 h 00 à 23 h 00

Mardi à Vendredi
5 h 00 à 23 h 00

Samedi
6 h 00 à 15 h 00



Tél. +33 (0) 5 55 18 98 50

Z.I. Beauregard (face à Citroën)
41, avenue Jean-Charles Rivet - 19100 Brive-la-Gaillarde
info@lebeauregard.fr • www.lebeauregard.fr

SAFTI EST LÀ POUR VOUS *Depuis 2016*

**Vous souhaitez VENDRE ACHETER
Ou ESTIMER votre bien ?**

Faites confiance à votre conseiller indépendant
en immobilier près de chez vous ! 

La puissance d'un réseau national
Un seul interlocuteur de proximité
Un suivi personnalisé régulier
Une communication d'envergure

**Votre projet Immobilier
en toute sérénité !**

 Un bien se vend :
SAFTI Connect vous
fait gagner de l'argent
Code : 370243

 Contactez votre conseiller :
Patrick CHARREAL
06 19 45 19 52
patrick.charreau@safTi.fr

 Plaisance immobilière
www.safTi.fr

Agence immobilière SAFTI Connect, membre du GIP 015 001 ou 015012 de la région de Brive-la-Gaillarde

Maîtriser les filières déchets



 **Agence de Brive**

Exploitation d'une déchetterie professionnelle
destinée aux artisans et commerçants

Collecte, traitement et recyclage des déchets industriels

Mise à disposition de bennes et collecte des déchets de chantiers

Z.I de Beaugregard - rue Gustave Courbet - 19100 Brive
Tél. : 06 55 17 03 35 - Fax : 06 55 17 24 52
brive@nci-environnement.com - www.nci-environnement.com

 **POLYgone**

LOCATION

Découvrez nos appartements
ou pavillons disponibles
à la location en Corrèze



 **POLYgone**

ACCESSION

Devenez propriétaire
de votre maison avec
l'accession à la propriété
à Saint-Pantaléon-de-Larche



 **Maisons
d'en France
MASSIF CENTRAL**

CONSTRUCTION

Constructeur de
maisons individuelles
sur mesure en Corrèze



66, Av. Abbé Alvitre - Brive-la-Gaillarde - 05 55 86 95 95 - www.polygone-sa.fr   



GARAGE MERCIER
Mécanique / Carrosserie

06 50 33 62 04
09 82 62 16 08
cedric.191@hotmail.fr

MÉCANIQUE | CARROSSERIE | SERVICE PARE-BRISE
NETTOYAGE AUTO | ACHAT/VENTE DE VÉHICULES

900, rue Cramier - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

SIGNES EXTÉRIEURS DE BIEN-ÊTRE



DG Paysage
Détente et loisir au jardin

ZA de Cramier
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
05 55 23 91 16 - contact@dgpayage.fr
www.dgpaysage.fr



C'NET Hygiène & propreté
GROUPE PRO IMPEC

05 55 86 92 04
contact@cnet-brive.fr

40, Boulevard Amiral Grivel | 19100 Brive-la-Gaillarde

MAAD ARCHITECTES



Rond-point du Colombier
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

Maad.accueil@gmail.com
05 55 88 36 15

LD

BUREAUTIQUE

Mobilier
Copieurs
Informatique
Grand format



Revêtement sols et murs
Peintures - Façades
Carrelages
Parquets collés et flottants

**s.a.r.l. Sols et Peintures
Briviste**

28, rue Louis Lépine - 19100 Brive
Tél. **05 55 24 44 26** - Fax 05 55 24 44 74

spb.brive@wanadoo.fr
www.sols-peintures-brivistes.fr



S.A.S. au capital de 40 160 €

**SERRURERIE
FERRONNERIE
CHARPENTE MÉTALLIQUE
CLÔTURE**

ZAC Brive-Laroche - 47, avenue des Droits de l'Homme
19600 SAINT-PANTALEON DE LARCHE

05 55 87 43 50
contact@lacoste-et-fils.fr



POMPES FUNÈRES SOULIER

*Une famille au service des familles
depuis 1932*



Agence Brive Centre
Funérarium
32 bis, avenue Émile Zola - 19100 BRIVE



Agence Brive Ouest
Centre funéraire
Rue Louis Taurisson - 19100 BRIVE



Agence de Malemort
Espace funéraire
Rue Eugène Freyssinet - 19360 MALEMORT

Tél. 05 55 24 23 14 - Fax 05 55 24 53 44
www.pfsoulier.fr



Fageolle Gaëtan
Transport - Travaux Publics



Transports - Travaux Publics et Particuliers

Location camion 8x4 avec chauffeur

Terrassement - Assainissement

Aménagements Extérieurs

Enrochement - Démolition - V.R.D

06 86 38 75 95 - fgttp@hotmail.com
29 rue Auguste Joye 19240 VARETZ - [facebook.com/fgttp](https://www.facebook.com/fgttp)



Maitre artisan

Peinture — Décoration — finitions
219 rue Charles Baudelaire - 19600 Saint Pantaléon de Larche
Tél : 05 55 87 31 13



**SEBTP
CONSTRUCTION**
DES VIES À CONSTRUIRE



SEBTP CONSTRUCTION / 05 55 85 36 69

Siège Social : 16 Avenue Thiers - Brive / Dépôt : Saint-Pantaléon

WWW.SEBTP-CONSTRUCTION.FR



JJSS ENTREPRISE
Établissement SOULIER
05 55 29 08 12
E-mail : contact@etssoulier.fr

**Électricité Générale
Plomberie / Sanitaire
Chauffage / Climatisation
Ventilation**

184 bis, avenue de la Marquisie
19600 SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE

La Rougerie
19330 CHAMEYRAT



Krill
100 % gourmand



MATELAS • SOMMIERS • BANQUETTES • LITS
231 B Avenue de la RN89
19600 Saint Pantaléon de Larche
Sortie Brive Direction Périgueux

DU LUNDI AU SAMEDI
10h00 • 12h00 / 14h00 • 19h00



Terrassement
Assainissement
Démolition
Traitement de sols
Goudronnage
Aménagements extérieurs
Transport



Récupération
Traitement
Concassage
Criblage
Revalorisation
de matériaux inertes

ZA de la Galive - 19600 Saint-Pantaléon de Larche - Tél. **05 55 17 08 32** - Fax **05 55 17 07 23**
Mail : pignot.tp@orange.fr - Site : www.pignot-tp.fr

Parc des Sports Georges Auger

“

rénovation des terrains

Après la canicule qui a sévi tout l'été et qui se prolonge par une sécheresse historique, la commune a entrepris un travail de restauration des terrains de football du Stade. L'entreprise Pitaud procède aux opérations de défeutrage avant de réensemencer.

”



végétalisation de la rue Aragon

Les services techniques mettent en œuvre la dernière phase de réaménagement de l'espace vert situé rue Aragon en bordure du Rieu Tord.

Cet été, la parcelle a été nettoyée ; l'entreprise Pignot a aplani le terrain et créé un ouvrage de collecte des eaux pluviales. Les services municipaux achèvent de préparer le site et vont l'engazonner. L'entretien du site sera ainsi facilité et les riverains profiteront d'un espace plus agréable en bordure de rivière.



Revalorisation des sapins de Noël

Afin de favoriser les comportements éco responsables, la municipalité de Saint-Pantaléon-de-Larche a renouvelé le point de collecte des sapins de Noël pour ses administrés.

Le point de collecte de sapins de Noël a été mis à la disposition des usagers à compter du 4 janvier 2023 et pour tout le mois de janvier. Un container dédié a été positionné à cette fin, place de la salle des fêtes (Place du Docteur Blusson). Il a été demandé d'y apporter que des sapins naturels sans apport d'autres matières (plastique ou autres, ...)
Les arbres seront ensuite valorisés par broyage et par méthanisation.



PETITES ANNONCES

Jardins Partagés

Il reste 3 lots :
n° 4 - n° 7 & n° 8
de disponibles



ENVIRONNEMENT

Matinée rugby

avec les élèves de cycle 3 de l'école RR Blusson

Le 6 octobre dernier, les 3 classes de CM1/CM2 de l'école RR Blusson, ont rencontré Guillaume Galletier, trois quarts centre du CAB.

Les élèves ont préparé des questions en classe et ont interviewé successivement le joueur.

Interview de

Guillaume Galletier,

mené par les élèves du cycle 3 de l'école du Bourg de St. Pan

- **Élève :** *Quel âge avez-vous ? A quel âge avez-vous commencé le rugby ?*
➔ **GG :** J'ai 25 ans. J'ai commencé le rugby à 5 ans à Montpellier.
- **Élève :** *A quel âge êtes-vous devenu professionnel ? Depuis quand êtes-vous au CAB ?*
➔ **GG :** Je suis passé professionnel à 22 ans. Je joue au CAB depuis 2 ans. Avant, j'ai joué au LOU (club de Lyon) et à Montpellier.
- **Élève :** *Est-ce que vous allez rester longtemps au CAB ?*
➔ **GG :** Je ne sais pas. Mon contrat se termine à la fin de la saison.
- **Élève :** *Est-ce que vous vous entraînez beaucoup ?*
➔ **GG :** Tous les jours sauf le jeudi. C'est mon jour de repos. L'entraînement est bien sûr physique (entraînement sur le terrain et en salle : musculation...) mais aussi on regarde beaucoup de vidéos pour étudier les équipes adverses et mettre au point des tactiques de jeu.
- **Élève :** *Avez-vous déjà été blessé ?*
➔ **GG :** Quand je jouais à Lyon, j'ai été blessé au genou. Neuf mois sans rugby c'est long !
- **Élève :** *Pratiquez-vous un autre sport ?*
➔ **GG :** Pas depuis que je suis professionnel, mais quand j'étais plus jeune je faisais du judo.
- **Élève :** *Quelles études avez-vous faites ? Avez-vous un autre métier ... pour après ?*
➔ **GG :** J'ai le BAC et un BTS en communication. Je suis encore jeune donc j'ai encore quelques années à être rugbyman professionnel, sinon j'aimerais bien ouvrir mon propre restaurant ... peut être à Montpellier...

Pendant que certains s'essayaient au métier de journaliste sportif, les autres participaient à un atelier de pratique du rugby (atelier de passes et d'occupation de l'espace) avec Franco Pani, ancien joueur professionnel et entraîneur à l'ERCC (École de Rugby du Causse Corrèzien).

**Encore une belle
matinée sportive !**





Initiation au goût



*Yoann Chevard et Katia Vignal
en pleine démonstration des légumes cuisinés régulièrement
à la cantine de Saint-Pantaléon-de-Larche.*

Dans le cadre des semaines du développement durable et du goût, les cinq classes de l'école maternelle du bourg ont participé à différents ateliers en collaboration avec le personnel de la cantine scolaire. Ainsi, à tour de rôle, les élèves avec leur professeur des écoles sont venus découvrir auprès de Yoann Chevard, Chef de cuisine et Katia Vignal, second de cuisine, différents ateliers :

Atelier démonstration :

L'idée ici était de montrer les différents légumes utilisés à la cantine : Courgettes, concombre, panais, carottes, tomates, courges,...

Atelier touché :

Dans un sac les élèves ont touché différentes matières premières et devaient deviner le produit qui se trouvait à l'intérieur parmi : Le Riz, les coquillettes, les pois cassés, les lentilles, et la semoule.

Atelier senteur :

L'objectif était de faire sentir plusieurs épices et expliquer dans quels plats elles sont utilisées : Poivre, curry, muscade, cumin, tandoori.

Atelier dégustation :

L'objectif était d'initier les élèves au goût en leur permettant de goûter un légume de saison que les enfants ne connaissent pas : La patate douce.



Le Comptoir du Soin
Institut de Beauté

35, av. du Colombier - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
lecomptoirdusoin19.jimdo.free.com

Sur rendez-vous
du mardi au samedi sur planity.com
ou au **05 55 23 53 17**

Fanny & Émilie

Guillaume Raffier

raffier19@gmail.com

- Nettoyage haute-pression
- Revêtements muraux
- Peinture - Papier peint
- Vitrerie



06 83 43 50 63 - 05 55 88 10 78
178 RN 89 Lestrade - 19600 Saint-Pantaléon

EXPRESSION DU GROUPE

« Votre Avenir, Notre engagement ! »



Nous présentons tous nos meilleurs vœux de bonheur
et de santé aux saint-pantaléonnaises
et aux saint-pantaléonnais pour cette année 2023.

**Le Conseil
Municipal
a décidé
d'éteindre
les lumières
des éclairages
publics
entre 00h00
et 05h00
depuis
le Mois
d'Octobre.**

- Cette mesure s'inscrit dans un objectif d'économie énergétique en cette période où chacun, entreprises, particuliers mais aussi collectivités, est appelé à la sobriété énergétique.
- Cette mesure a, en outre, l'avantage de protéger la biodiversité et de diminuer la pollution lumineuse dont il est prouvé qu'elle peut entraîner des conséquences néfastes sur la santé.
- Il conviendra toutefois d'ici quelques mois de faire un retour d'expérience en termes de sécurité sur les dangers que cette mesure pourrait occasionner au niveau des carrefours et des ronds-points.
- Cette extinction pendant une partie de la nuit ne doit pas non plus nous exonérer de continuer à travailler sur le renouvellement de l'éclairage public avec des technologies moins énergivores (éclairage LED) et pourquoi pas l'introduction d'éclairage public solaire photovoltaïque...

NOUS CONTACTER

NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Stéphane Raynaud (**06 76 65 83 79**),
Brigitte NIRONI, Baptiste POUMEAU, Sophie FAGLAIN.

Notre Conseiller Communautaire à l'Agglo : Stéphane Raynaud



Notre adresse MAIL : **stpantaleon2020@outlook.com**

Notre page FACEBOOK : **Votre Avenir, Notre engagement**

Notre site INTERNET : **www.votreavenir-notreengagement.fr**

Vous avez également la possibilité de nous laisser un courrier à la mairie.

Tribune de la MAJORITÉ

Bien Vivre Ensemble



POUR DES VŒUX ...

*J'ai comme tous les ans,
à l'approche des vœux,
Mis dans mon beau chapeau plein
de mots chaleureux :
Attente et désir, amour et intention,
Volonté et envie, rêve et aspiration,
Espoir, délectation, passion, prospérité,
Bonheur, satisfaction, souhait et félicité,
Joie, desiderata, réussite et promesse,
Bien-être et idéal, avenir, allégresse.*

*Mais au dernier moment,
pour exprimer mes souhaits
Les meilleurs, les sincères,
les plus appropriés,
Je me suis aperçu,
qu'il manquait dans la liste
Le terme primordial,
le plus généraliste,
Celui qui, sans lui,
fait de nous peu de chose,
Celui qui, avant tout,
rend la vie moins morose,
Celui que je ne vais oublier de citer
Et même vous tripler :
santé, santé, santé.*

Michel CENDRA-TERRASSA

*Le groupe des élus de Bien Vivre Ensemble
reste à votre écoute et vous présente
ses meilleurs vœux pour 2023.*

*Solidarité, sérénité, bonheur
et santé pour vous et vos proches.
Nous espérons, malgré la crise énergétique
qui nous touche tous de plein fouet,
que vous ne serez pas trop impactés
dans votre quotidien.*

ASSISTANCE...

*Une mamie octogénaire,
Pour profiter et prendre l'air,
Allait d'un pas de sénateur
Préconisé par son docteur.*

*Chemin faisant, clopin-clopant,
Elle chemina tout doucement
Lorsqu'on ne sait vraiment pourquoi
Son pied glissa et l'emporta.*

*La pauvre dame, dans le fossé,
Se retrouva soudain blessée,
Face contre terre, bien étourdie,
Ensanglantée, abasourdie.*

*Ne pouvant seule se relever
Elle crut pourtant être sauvée
Quand une auto, à sa hauteur,
Fit ralentir son moteur.*

*Mais quel ne fut pas son chagrin
Lorsqu'elle comprit que, point de frein,
Le véhicule repartait
Sans même une aide proposée.*

*Heureusement des randonneuses,
Passant par là, firent une heureuse,
La prirent en charge, quelle chance,
Pour la conduire aux urgences.*

*Si aujourd'hui mamie va mieux
Ce n'est vraiment pas grâce à ceux
Qui l'ont laissée dans l'embarras
Dans le fossé en contrebas.*

M. Cendra-Terrassa

*Non-assistance est un délit
Qui par la loi est fort puni.
Cette sombre histoire ne s'est pas déroulée
loin d'ici et il y a quelques années mais bel
et bien dans notre commune, il y a peu.
A méditer... (enquête en cours).*



EXPRESSION DES ÉLUS



Bienvivreensemble Asaintpantaleondelarche

Vendredi 25 novembre, le Club VTT de St.-Pantaléon-de-Larche Vtt Aventure Causse Vézère a tenu son Assemblée Générale. C'est devant plus de 50 personnes que le Président Pierre-Jean Manet et son secrétaire ont fait le bilan de l'année 2022 et présenté les projets 2023.



Assemblée Générale

Malgré les deux années de COVID le club a réussi à maintenir le nombre de ses adhérents passant de 23 licenciés en 2006 à 157 en 2022. Le club est même à la 2^e place en nombre de licenciés FFVélo en Nouvelle Aquitaine. Le président Pierre Jean Manet a précisé que l'objectif principal de 2023 était l'implication du club à l'organisation de la Rando Brive -Rocamadour en collaboration avec le Club Vélocio Gaillard le dimanche 19 mars. Le club aura la charge de tracer, reconnaître, baliser et débaliser les 90 km du nouveau trajet. Les difficultés rencontrées pour la traditionnelle randonnée «Causse-Vézère» du club nous condamne à faire l'impasse sur son organisation en 2023. **Rendez-vous est pris pour 2024 nous l'espérons.**

Ce fut également l'occasion de féliciter et remercier les deux jeunes filles de l'école Vtt Célia et Faustine qui ont finies premières en équipe Minimes au Critérium National à Vesoul. Le maire Monsieur Alain Lapacherie accompagné de Dominique Paroutot ont félicité et remis un cadeau à chacune de ces deux jeunes vététistes. **La réunion s'est clôturée en buvant avec modération le verre de l'amitié.**

ASSOCIATIONS

EMICV

Présentation du bureau

Présidente : **Amélie Chaumont**
Vice-présidente : **Émilie Fabre**
Secrétaire : **Sylvia Pinelli / Christelle Pellard**
Trésorière : **Faouzia Slimi**

Cette année Anne, notre professeur d'éveil et formation musicale et d'accordéon chromatique est devenue maman. En cours d'année nous avons donc dû remplacer Anne. Et pour remplacer une Anne, il nous a fallu 3 professeurs : Christelle Peyrodes a accepté de se charger des cours d'accordéon en plus de sa charge de travail déjà importante pour notre école, Stéphane Petitjean a pris les cours de formation musicale en plus de la trompette et nous avons réussi à recruter Annette Poulard pour les cours d'éveil musical.

Plusieurs départs cette année :

Christelle Peyrodes, professeur historique de l'EMICV et directrice pédagogique depuis de nombreuses années. Et de Marie Cécile qui a été remplacée par Florence Barre. Tout cela pour que les adhérents de l'EMICV puissent continuer à apprendre la musique dans les meilleures conditions et surtout qu'ils puissent nous faire partager leur art.

Ces adhérents sont pour beaucoup nos propres enfants, notre avenir, notre espoir pour demain.!

- Nous avons besoin de **bras et de cerveaux**, si l'envie vous en dit, n'hésitez pas à **nous rejoindre au Conseil d'Administration pour partager cette belle aventure musicale et amicale.**
- Nous avons cette année **60 adhérents**, chiffre encore en baisse. La présidente demande de sortir vos agendas : **les auditions des élèves auront lieu le 2 février, le 6 mars et le 5 avril 2023. Les lieux vous seront communiqués ultérieurement.**

Le spectacle de fin d'année aura lieu le **3 juin 2023 à la salle des fêtes de Lissac**. Il sera fédérateur et réuni d'ores et déjà nos professeurs qui ont commencé à y travailler entre eux. Bien entendu, auditions et spectacle de fin d'année sont ouverts à tous.



Téléthon en images

*Baptême de Poney
K'valkids*



*Concours
de belote*

Soirée Théâtre avec Les Playmobiles



Rando pédestre



Rando cycliste



Soirée spectacle avec la participations des associations



10 DE ST PAN

Le club d'athlétisme de Saint-Pantaléon a reversé un chèque de 400 € au profit du Téléthon et un autre au profit de Sidaction.

Un grand merci à lui pour cette générosité.



Tirage au sort tombola

Le club évasion artistique a mis en vente quelques tableaux au profit du téléthon



Grâce à vos dons et participations aux différentes manifestations la somme reversée à l'AFM Téléthon est de 12 723,59 €





MARCHE DE NOËL

organisé par
L'AMICALE LAÏQUE



avec l'auteur Étienne Roussie

Étienne Roussie est l'auteur de nombreux ouvrages dans lesquels il fait référence à la famille et aux ancêtres qui revêtent pour lui, une importance toute particulière.

il a présenté son ouvrage « Léa, de la tromperie à l'héroïsme de l'ombre », mettant à l'honneur Léa Vézine Pourchet, résistante née à Marcillac de Brive

le 8 mars 1921 puis habitante de Saint-Pantaléon-de-Larche à partir des années 70 où elle est décédée le 1er juillet 2007.

C'est autour d'un café débat à la Médiathèque Marcelle Delpastre Qu'Étienne Roussie a dévoilé tous les témoignages qu'il avait en sa possession et sa volonté de trouver la tombe de Léa.



SYNDICAT MIXTE à la carte pour l'aménagement de la Vézère

Le SIAV oeuvre depuis 1969 pour assurer la libre circulation de l'eau et depuis 2018 il exerce la compétence GEMAPI pour le compte de 4 EPCI (68 communes) qui lui ont transféré cette compétence.

Seule collectivité Gemapienne de la Corrèze a disposé d'une régie, le SIAV réalise des travaux tout au long de l'année. Ils consistent en des travaux d'abattage et d'enlèvement de chablis pour limiter le risque inondation, favoriser le maintien des berges et assurer la sécurité des usagers et plus particulièrement des kayakistes, en 2022 les agents sont intervenus sur :

La Vézère amont	◆ du pont de Vernejoux (Eyburie/Chamboulive) au pont du Jargassou (Vigeois)
La Vézère aval (2 mois)	◆ du Saillant (Voutezac/Allasac) à la confluence de la Corrèze
La Loyre Vézère	◆ du pont de Ceyrat (Voutezac/Saint Solve) à la confluence de la Vézère
Le Mayne (4 mois)	◆ du Moulin Bleu (Chabrignac) à la confluence du Roseix
La Corrèze	◆ voie verte à Brive-la-Gaillarde
La Corrèze	◆ suivi de la Gare d'Aubazine à la confluence de la Vézère
Le Rieux Tord	◆ à Laumeil (Saint-Pantaléon-de-Larche)
Le ruisseau du Rouchat	◆ au pont de Souham (Vignols)



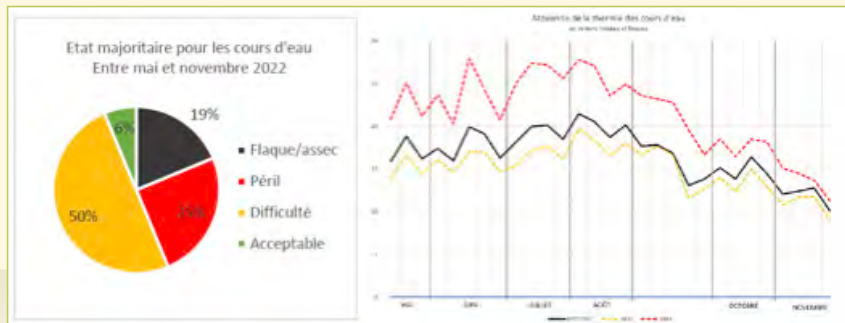
A ce jour, ce ne sont pas moins de 900 arbres qui ont été enlevés en 2022 par nos agents. En plus de ces travaux, les agents du SIAV ont collaboré avec d'autres structures tout au long de l'année : pêches électriques organisées par la Fédération de Pêche de la Corrèze et la MEP 19, prospections de bivalves avec Limousin Nature Environnement sur la Loyre, le Mayne et le Bradascou, animation d'ateliers notamment sur la végétalisation écologique, conseils auprès des mairies (aire d'Estivaux, incendie CFMI, etc.), membre du projet SURICATE du Département, rencontres avec la presse, etc. Une action emblématique depuis 2014 du SIAV est le plan étiage qui résonne davantage cette année où le SIAV a suivi de très près les cours d'eau et a été lanceur d'alerte face à la sévérité et la durée de l'étiage (30 semaines de suivi du 12 mai au 1 décembre).

La méthode consiste à effectuer un relevé hebdomadaire du débit et de la thermie sur 16 stations. Les données de 13 stations sont envoyées à EPIDOR, qui les présente lors des Comités Ressources en Eaux (CRE). Ces données permettent la prise de décisions lors de l'élaboration des arrêtés sécheresse de la Corrèze.

La thermie des ruisseaux a été particulièrement élevée avec une moyenne de 16,7°C (moyenne maximum 21°C début août) entre mai et novembre pouvant dépasser les 25°C pendant plusieurs semaines à Pont Lagorce en aval du plan d'eau de Pontcharal et 30°C sur la Couze-de-Larche en aval du plan d'eau de Chasteaux. En parallèle, les agents du SIAV ont mis en place cette année le suivi des tronçons court-circuités (TCC) en suivant chaque cours d'eau.

En effet, en cas d'absence d'entretien sur les seuils, l'écoulement peut être dévié vers les canaux et l'on observe une mise à sec des cours d'eau sur d'importants linéaires.

Des contrôles de terrain inopinés sont effectués par la Police de l'eau qui peuvent verbaliser les infractions constatées : le non-respect du débit réservé est un délit prévu et réprimé par l'article L216-7 du Code de l'Environnement.



Face à la fragilité de nos milieux aquatiques et de la ressource en eau, la production d'un programme pluriannuel de gestion coordonnée par bassins versants (PPGC) est en cours. Porté par le SIAV pour le bassin versant Vézère corrézienne et par Tulle Agglo pour le bassin de la Corrèze, l'année 2022 a été consacrée à ce programme. Le diagnostic réalisé par les techniciens ne.s a permis d'identifier et d'hierarchiser les 9 enjeux présents sur notre territoire : *Gestion quantitative de la ressource en eau (1), Préservation de la biodiversité (2), Maîtrise de la qualité de l'eau (3), Changement climatique (4), Gestion et coordination des usages socio-économiques (5), protection et restauration des milieux aquatiques, Sensibilisation aux milieux aquatiques (6), Préservation du patrimoine lié à l'eau (7), Prévention des inondations (8), Structuration de la gouvernance (9)*. Ces enjeux ont été présentés à plusieurs reprises (comité syndical, COPIL du 30 septembre 2022, rencontre avec le Président de la CABB et le pôle ressource en novembre 2022, conseil des maires en février 2023). En complément du PPGC, le SIAV a signé une convention pour le PPGC de l'Isle, a inscrit des actions en lien avec la GEMAPI dans le PCAET de la CABB, a assisté au Comité ressource en eau du Département et a participé à plusieurs formations pour parfaire son savoir (pêche électrique, ambrisie, zone humide). Afin de sensibiliser les élu.e.s, deux journées d'échanges sur la GEMAPI entre les collectivités du Syndicat mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne et du SIAV ont été organisées. Ces journées ont été un franc succès d'abord le 21 juin aux sources de la Vézère (tourbières du Longeyroux), le site Natura 2000 sur la vallée de la Vézère et la visite du barrage du Saillant puis le 13 octobre sur des projets GEMAPI près de Montignac et le site Natura 2000 de la vallée des Beunes.

En complément à la GEMAPI, 4 compétences complémentaires existent au SIAV et sont actuellement révisées pour mieux être définies et rendues actives. La reconduction de l'animation du site Natura 2000 par le SIAV jusqu'en 2025 a été actée lors d'un comité de pilotage en mars dernier. Cette mission a été confiée au Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine (CENNA) à la suite d'une nouvelle consultation. Les compétences Opérations Aménagements, Sentiers et Sauvegarde du Patrimoine ont fait l'objet d'un inventaire et pour les deux dernières, les communes adhérentes ont été sondées pour évaluer leurs attentes. Les résultats démontrent une forte volonté des communes à laisser au SIAV, l'exercice et la gestion de ces compétences. L'année 2022 a été rythmée par 3 comités syndicaux qui ont permis, par le biais de décisions, de réaliser tous les projets cités.

Afin de communiquer régulièrement sur l'actualité et de vulgariser les notions complexes liées aux milieux aquatiques, le SIAV s'est doté au printemps d'une page Facebook

« SIAV - Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère »



<https://www.facebook.com/siavezere/>

A SAVOIR

GEL et COMPTEUR D'EAU

L'hiver est là !

Les bons gestes pour protéger vos installations d'eau



Installé à l'extérieur de la maison ou dans une pièce non chauffée, votre compteur d'eau peut être sensible au gel. Il peut casser sous la pression de l'eau qui augmente de volume en gelant. Conformément au règlement du service de l'eau, les compteurs sont la propriété de l'Agglo de Brive, il incombe en revanche aux usagers d'en assurer la bonne protection.

Votre distributeur d'eau, SUEZ, recommande quelques gestes simples pour entretenir et protéger votre compteur et vos installations intérieures.

Comment protéger votre compteur d'eau ?

Pour éviter des désagréments (*casse de canalisations, fuites, coupures d'eau...*), SUEZ vous recommande de vérifier et de protéger votre compteur en le calfeutrant avec des plaques de polystyrène ou des protections adaptées vendues dans les magasins de bricolage. **Autre solution** : remplir un sac avec des chips de polystyrène et le poser sur le compteur. Il faut éviter les matériaux absorbant l'humidité comme la laine de verre et le papier, mais aussi les matériaux organiques comme la paille ou les feuilles qui risqueraient de geler le compteur.

Comment protéger vos canalisations ?

Il est recommandé d'entourer toutes les canalisations extérieures ou celles situées dans des pièces non chauffées, d'une gaine isolante ou de polystyrène.

La laine de verre, le papier ou la paille sont à proscrire.

Que faire en cas de compteur d'eau gelé ?

Si votre compteur est gelé, il faut en premier lieu couper l'eau afin d'éviter toute inondation au moment du dégel. L'utilisation d'une source de chaleur (*un sèche-cheveux par exemple*) permettra de débloquer la canalisation gelée. Il ne faut, en revanche, jamais utiliser de flamme.

En hiver, je protège aussi mon compteur du froid !





www.blocs-beton.fr
contact@blocs-beton.fr

Vinevialle - 19600 St Pantaléon de Larche

05 55 85 14 77

BBLOX
LACHAUX BÉTONS

Boulangerie Pâtisserie Buffet Traiteur



05 55 86 82 97

Le Fournil de St Pan

92 rue de la mairie - 19600 St Pantaléon de Larche

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur le site internet :
eau-agglodebrive.toutsurmoneau.fr

Pour toute question,
le Service Client de SUEZ
est disponible,
du lundi au vendredi
de 8 h à 19 h et le samedi
de 8 h à 13 h,

au **05 67 80 67 68**
(appel non surtaxé).

A SAVOIR



La télérelève arrive chez vous !

Dans le cadre de la démarche de préservation des ressources en eau du territoire, l'Agglo de Brive et SUEZ procéderont au déploiement de la télérelève des compteurs d'eau d'ici à fin 2024.

Les compteurs communiqueront leurs index, par fréquence radio, au centre de pilotage du service.

Chaque usager pourra ainsi bénéficier d'un suivi quotidien de sa consommation ainsi que d'autres services gratuits accessibles, via le site internet ou l'application mobile qui sera téléchargeable dès janvier 2023.

Une innovation qui vous facilite la vie !



Être alerté
par sms ou par mail en cas de fuite



Ne plus être dérangé
par la relève des compteurs
pour plus de tranquillité



Être connecté
pour suivre et mieux maîtriser
sa consommation d'eau



Être facturé précisément
d'après vos consommations réelles
pour plus de transparence

Comment ça fonctionne ?

- 1 Le service client SUEZ vous informe de l'opération de pose
- 2 Un technicien réalise gratuitement l'installation du compteur connecté
- 3 Le compteur transmet quotidiennement les informations à un serveur informatique sécurisé
- 4 Ces données sont consultables à partir de votre compte client en ligne « Tout sur mon eau »

Pas encore de compte en ligne ?

- ⇒ Connectez-vous sur eau-agglodebrive.toutsurmoneau.fr ou sur l'application mobile
- ⇒ Cliquez sur « mon compte en ligne »
- ⇒ Créez **simplement** votre compte en vous munissant de votre référence client indiquée sur votre facture d'eau
- ⇒ Accédez aux **services digitaux** proposés par SUEZ pour gérer au plus juste votre budget eau



Nuisance sonore chien

Les vocalisations du chien sont soumises aux Code de la santé publique dans le cadre des bruits domestiques ou de comportements et notamment à l'article R 1334-31 stipulant qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

- ✓ Ainsi, une nuisance sonore est qualifiée comme atteignant plus de 5 décibels en journée (7 à 22 heures) et dépassant plus de 3 décibels de 22 h à 7 h.
- ✓ La loi stipule que « le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé », ainsi, le maire peut relater de la nuisance sonore du fait de la vocalisation du chien et établir un constat avec la police de proximité.



- ◆ 450 euros d'amende.
- ◆ La confiscation de l'animal.
- ◆ Poursuite judiciaire pour tapage diurne/nocturne et trouble du voisinage.

Des solutions existent comme les colliers éducatifs, anti-aboiements à vibrations et ultra-sons indolore, sans danger pour votre animal.



Saint Pan Chroniques 1644

Les premières traces conservées à ce jour de nos aïeux remontent à l'année 1644.
Seules les naissances ont été conservées,
il faudra attendre l'année 1737 pour les archives des décès et des mariages.

Tout d'abord, une photographie de l'époque, nous éclairera sur les conditions de vie de nos ancêtres :

La vie de tous les jours :

La vie n'est pas des plus faciles, la politique ambitieuse du Roi Louis XIII qui est mort l'année précédente (1643) laisse le pays exsangue et endetté. Le Nouveau Roi, Louis XIV n'a que 6 ans, et la régence de sa mère Anne d'Autriche, secondée par le cardinal Mazarin, n'arrive pas à s'imposer. Ainsi, malgré la guerre opposant la France et l'Espagne (1618-1848), une fronde des parlements et des princes ne tardera pas à se déclencher (1648-1653). Ces troubles graves affecteront durement le royaume de France, d'autant plus que la fronde des croquants démarrée en 1593 dans la vicomté de Turenne et matée par l'envoi de troupes, s'est répandue dans le sud-ouest et conserve en elle les germes de futures révoltes.

Le climat est rude, l'année 1600 est une des années les plus froides et en 1644 on ne peut constater qu'un léger réchauffement avec toutefois des variations importantes, ainsi :

- ✓ **Vendanges précoces** (Le Roy Ladurie, 1996). Saint Pantaléon ne semble pas concerné par une production vinicole, d'ailleurs aucun individu n'est répertorié comme vigneron. Varetz, Saint Viance et surtout Vignols, qui exporte son vin, sont des paroisses comptant nombre de vigneron.
- ✓ **Tempête de neige en Limousin** : « le 26 octobre 1644, il neigea si extrêmement en Limousin que le quart des arbres fut renversé par terre à cause du poids de la neige qui, s'étant amoncelée sur les feuilles, crevait tout de son horrible poids. [...] j'étais dehors et passant à travers les bois à cheval ; sa bonté me préserva de la chute de mille branches d'arbres qui tombaient et embarrassaient les chemins avec un horrible fracas ; les châtaigniers et chesnes surtout furent brisés à cause du poids des châtaignes, glandes, feuilles que neige surchargea. » (Journal de l'abbé Pierre Vacherie, Bulletin de la société scientifique... de la Corrèze, 9, 1887, 70)

Les derniers foyers de peste subsistent encore dans le Sud-ouest.
Les premiers patronymes connus de Saint-Pantaléon de Larche :
Étude basée sur les naissances de 1644 (34) et 1645 (46) (parents)

PARENTS 1644	ARDEL/LAGORSSE	BORDE/MARTEL	CHAMBEVIERE/CHAMBEVIERE	CHAUVINIAC/COLLIER	CHAUVINIAC/BEL
	CHAUVINIAT/CHANTALAT	CRAMIER/LAGRESE	CRAMIER/VALIERE	DEBACH/MALET	FAREL/DUBOIS
	FOURNE/MARTY	FRAIDFON/VEDRENE	FRAYGEFON/BEL	FROYDEFON/COLLIER	LACHAMBRE/SERRE
	LACHEZE/CIMON	LAFON/GROLIERE	LAFON/LABROUSSE	LAGAYRIE/DELMON	LAGRESE/COLLIER
	LAGRESE/TREILAUD	LAJOANYE/DELCLAUX	LANDRYNIE/JOUNES	MALET/LABROUSSE	MANIAIRE/LABORDE
	MANIERE/MANIEURE	MOCLAR/PRODEL	MOLLEXER/PROUDEL	RUSQUAL/SOCLIER	VITRAT/GAYARIE
PARENTS 1645	ALIBERE/LACHAMBRE	BEL/COLLIER	BOSREDON/CHANTALAT	BOURGEADE/VEDRENE	BOUSQUEST/LABROUSSE
	CHANTALAT/SOL	CHANTALAT/SOL	CHANTALAT/VITRAT	CHANTALAT/CHAUVINIAT	CHASSAIN/BOURGEADE
	CHAUVINIAT/LACHAMBRE	COULOUMI/LESTRADE	FAYE/DELPIC	FOURNE/BOSREDON	GILIBER/MANIERE
	LAGIER/LABARDE	LABARDE/COLIER	LABROUSSE/CRAMIECH	LACHAMBRE/VALIERE	LACHAMBRE/VALIERE
	LACHESE/LAVIALLE	LAFON/VEDRENE	LAGAYRIC/GRAULIERE	LAGORSSE/CHAUVINIAT	LAGRESE/MANIERE
	LANDRENIE/INCONNUE	LAUMOIX/CHALNIERE	LAUMOND/BOURDIERE	MANIERE/CHANDOU	MARCOMBE/VITRAT
	MATHOU/BOURGEADE	MATHOU/LACOSTE	MAYNARDIE/MARGERIE	NAUVILLE/LACOSTE	NOYRIGE/VEDRENE
	PANALO/DOULIE	VALIERE/MALET	VALIERE/CRAMIERES	VALIERE/MARTEL	VEDRENE/LIMOGES
	VITRAT/LOUMOND	VITRAT/COULOUMY	VITRAT/BOYGES		

Les vieilles familles se reconnaîtront...
le rapprochement phonétique est autorisé !
Berni

Question

Qui peut dire où se situe
le lieu de La Vergnassade ?

PROGRAMME des manifestations Année 2023

sous réserves des consignes sanitaires gouvernementales
(dates susceptibles de changer)

Février

- 5 février - Repas de la chasse - Salle des fêtes
- 2 février - Soirée disco organisé par le Basket - Salle des fêtes

Mars

- 11 mars - Loto du Basket - Salle des fêtes
- 18 mars - Soirée moules Frites organisée par le Tennis club
- 25 et 26 mars - Salon « L'art dans tous ses Etats ».

Avril

- 1^{er} avril - Spectacle des Restos du Cœur
- 8 avril - Girly Cup
- 15 avril - Ludigo Espace Vézère Causse organisé par le Basket
- 22 avril - Salon Naturellement vin

Mai

- 5 au 8 mai - Exposition Evasion Artistique

Juin

- 17 juin - Gala Tap's
- 25 juin - Repas des aînés Espace Vézère Causse.



IMPRESSION
OFFSET - NUMÉRIQUE
GRAND FORMAT - PACKAGING

maugein
imprimeurs

MALEMORT 05 55 92 14 14
malemort@maugeinimprimeurs.fr

TULLE 05 55 20 07 87
admintul@maugeinimprimeurs.fr

www.maugeinimprimeurs.fr

Images
Plurielles

Présentation de la saison 2023

- 14 avril - Présentation de la saison avec la participation du groupe **Flowershop**
- Du 24 au 30 avril - Matière et voix : ateliers. Les artistes **Boris Lozneau** et **Nathalie Perez** reviennent avec une proposition d'ateliers avec les enfants de l'Ecole primaire du Bourg.
- 5 mai - Moyen métrage « **Angelo et Katia** » du **Lionel Langlade**
(parcours croisés et Résidence. Résidence d'écriture avec l'accordéoniste Sébastien Farge et les comédiens Michèle et Robert Birou)
- 21 mai - **Petra Najman** au trapèze et **Lucie Muller** à la corde lisse
(Résidence de la Cie l'Attraction) avec la création « **saletés et autres restes** »
- 9 juin - Façade avec la **Compagne Daraomaï**.
- 24 juin - Cirque OPUS « **in situ** »
- 7 juillet - Ciné concert - Hors des sentiers battus
- Août septembre - Danse et peinture. Résidence pour la création de l'artiste **Caroline Jaubert**
- Septembre - Projet de Résidence en partenariat avec la Scène Nationale l'Empreinte
- 6 Octobre - Danse « **Une passion dévoilée** »

AGENDA

Numéros UTILES



Groupes Scolaires

Raymond Raoul Blusson

Elémentaire.....	05 55 87 23 97
Maternelle.....	05 55 86 00 28
Cantine.....	05 55 86 04 02
Garderie.....	05 55 87 79 49

François Delbary

Elémentaire.....	05 55 85 31 07
Cantine.....	05 19 31 03 03
Garderie.....	05 19 31 03 03

Collège Anna de Noailles

Larche.....	05 55 85 30 74
-------------	----------------



Equipements Sportifs

Gymnase.....	05 19 31 03 04
Tribunes Foot.....	05 55 86 11 26
Club House.....	05 55 87 07 03
Bernou.....	05 55 84 32 68
Salle Omnisport.....	05 55 88 24 89



Equipements Culturels

Salle des fêtes.....	05 55 86 83 03
Multimédia Salle Charles Ceyrac.....	05 55 86 92 96

Horaires:

Lundi, mardi, mercredi & vendredi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30

Mercredi et samedi matin de 9 h à 12 h - Jeudi fermé

Email bibliothèque : biblio.stpanlarche@gmail.com



Etablissements Bancaires

La Poste.....3631 ou 3639

Lundi - Mercredi - Jeudi - vendredi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 45

Mardi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45 - Samedi : 9 h 30 à 12 h

Distributeur de billets Crédit Agricole

Etablissements Publics

Sirtom Déchetterie.....06 15 34 77 56

Horaires:

du lundi au samedi de : 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Points de recyclage mis à disposition par le Sirtom :

**Lotissement le Pré-Haut, la Déchetterie,
Lotissement Nicomédie, la Nadalie,
les Picadis, Zone de la Galive, Gumond,
la Barbotte, Près du Club House.**

■ Ramassage d'objet encombrants
ou végétaux à destination de la déchetterie
(contacter la mairie)

Prestation du service : 60€/heure.

■ Ramassage de tous vêtements :
Container mis à disposition par la **Croix Rouge**
(à côté des Ets Salesse et à Bernou).



Téléassistance de la Corrèze

La Croix Blanche - 19460 Naves.....05 55 86 11 01



Service de santé

Pharmacie.....05 55 86 83 00

Caroline Mazet et Laetitia Hible

Kinésithérapeute.....05 55 86 96 60

Philippe Tyssier

Energétique Traditionnelle Chinoise

Romain Van Der Putte.....07 67 33 30 73

Micro-Kinésithérapie Marion Daudé.....06 89 17 51 54

Kinésiologue Emilie Garnier.....06 69 74 86 32

Ostéopathes

Christian Chotar Vasseur.....05 55 86 80 52

Célia Bachellez (RDV possible sur le site : [osteo2ls](http://osteo2ls.com)).....04 23 10 15 48

Cabinet d'Ostéopathes

Laurine Bianco - Benjamin Lafon.....06 73 08 61 69

Ostéo-Bianco-Lafont.fr

Psychiatre Michèle Belingard.....05 55 23 82 55

Psychologue Clinicienne

Céline Drouilhet (sur RDV).....06 87 57 92 33

Reflexologue Énergétique Denis Nosal.....06 68 99 44 66

Thérapie Psycho-émotionnelle

Laurence Vo-Thanh.....06 16 55 96 71

(Consultation téléphonique ou en présentiel)

Infirmière Corinne Mouneyrat.....06 30 80 75 19



Maison de santé du Roc

Neurofeedback dynamique NEUROPTIMAL & Hypnose

Ludovic Durrouseaud (sur RDV mardi et jeudi).....07 85 64 72 04

Diététicienne Nutritionniste

Claire Rossi (sur RDV lundi-mercredi et vendredi).....06 21 09 06 92

Infirmières

Dominique Borderolle et Aurélie Thétiot.....05 55 22 35 87

Orthophoniste Elodie Jimenez.....09 83 93 96 09

Ostéopathe Yannick Sarnel.....05 55 22 34 49

Pédicure - Podologue Florian Beaudet.....07 87 74 17 84

Sage femme Claire Pouget.....05 55 74 83 59 / 06 15 14 63 83

Reflexologue Plantaire Karine Guérat.....06 31 70 09 31

(Consultation téléphonique ou en présentiel)

Energétique Traditionnelle Chinoise

Romain Van Der Putte.....07 67 33 30 73

Maison de santé de Bernou

Infirmiers.....05 55 85 17 59

Céline Pereira - Virginie Aymard - Patricia Guionie

Karine Lafeuille - Christophe Vieillefond

Médecins Généralistes.....05 55 85 31 70

D^r Olivier Chavanel - D^r Marie Julie Ceyrat

Pédicure-Podologue-Orthèses Plantaires

Caroline Marchou (sur RDV).....05 55 87 42 93

Assistance Sociale

Brigitte Bouchaud - Nadège Brossier - Mairie.....05 55 86 83 51

Centre Médico Social.....05 19 07 82 66



Instance de coordination pour l'autonomie Canton de Saint Pantaléon de Larche

Nadine Marquès.....05 55 87 81 79

Portage des repas.....06 86 78 37 03

Cabinet Vétérinaire

D^r Bernard.....05 55 85 10 54

Associés :

D^{rs} Le Bronec Maïwenn - Meunier Christian.....05 55 74 37 75

05 55 17 70 76

20, rue Colonel Vaujour - 19100 Brive

Association France Alzheimer Corrèze

le soutien des associations de famille

NUMÉROS